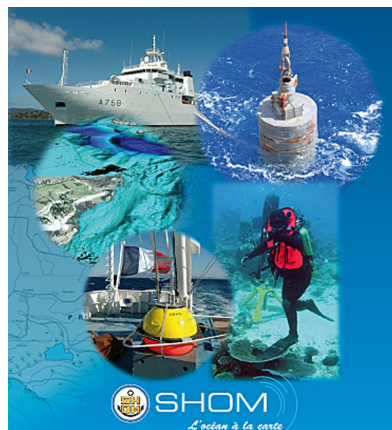


« La numérisation de l'espace maritime, enjeux et perspectives »

Mercredi 14 octobre 2009 à 18 h 30

Apéritif d'accueil à partir de 18 h

Ingénieur général de l'armement
Gilles BESSERO
Directeur général du SHOM



Bien que près de trois siècles se soient écoulés depuis la création du premier service hydrographique officiel au monde dont le SHOM est aujourd'hui l'héritier, la cartographie des fonds marins est encore très imparfaite, compte tenu de l'immense étendue des espaces maritimes et de la faible transparence de l'eau aux rayonnements électromagnétiques.

A ce défi de l'amélioration de la connaissance des océans s'ajoute celui de l'adaptation de la connaissance disponible à des usages de plus en plus variés qui vont de la sécurité du transport maritime, à la protection et au développement durable de l'environnement marin, en passant par la préparation et la conduite des opérations militaires ainsi que la prévention des risques naturels.

La généralisation des systèmes (de navigation, d'information géographique, d'armes, ...) exploitant les informations sur l'environnement a fortement accru en quelques années le besoin de données sous forme numérique. La numérisation de l'espace maritime constitue un enjeu majeur pour les services hydrographiques, afin que les usagers puissent bénéficier des avantages que procure l'utilisation du numérique, en matière de sécurité, de fonctionnalités et d'efficacité.

Elle nécessite non seulement un effort de longue haleine mais aussi le renforcement de la coopération internationale. Son nouveau statut d'établissement public doit donner au SHOM la capacité de mieux répondre à ces nouvelles exigences.

Bulletin-réponse à adresser à : Groupe de Paris des Centraliens; 8 Rue Jean-Goujon, 75008 Paris
Tél : 01 43 59 52 46 - [groupe-paris\[at\]centraliens.net](mailto:groupe-paris[at]centraliens.net)

« La numérisation de l'espace maritime » du 14 octobre 2008

Nom : Prénom : Ecole : Promo :
Adresse e-mail : Téléphone :
Apéritif (18h) + conférence (18h30) : 12 € x . . . personnes =

Chèque libellé à l'ordre du « Groupe de Paris des Centraliens »